

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Chemin de fer du Lac St-Jean.—Pensons aux nôtres : prions pour les morts!

Causerie Agricole : De l'élevage du cheval (Suite).—Le cheval pur sang anglo-arabe; le cheval demi-sang anglo-normand; le cheval percheron.

Sujets divers : L'élevage des moutons sur la ferme de M. Engend Casgrain, arpenteur, de l'Islet.—Liste des prix offerts à l'exhibition agricole et industrielle du comté de Kamouraska.—Choix des aides agricoles.—La production du bétail.—Les panais pour la nourriture des animaux.

Choses et autres : L'exhibition agricole de la Société d'agriculture No. 2 du comté de Charlevoix.—Le cercle agricole de Piopolis.—La lecture des journaux d'agriculture et l'exemple d'une bonne culture.

Recettes : Bains de pieds.—Enlever la rancidité du beurre.

A nos confrères de la Presse.—Nous remercions bien sincèrement nos confrères du *Journal de Québec*, du *Pionnier de Sherbrooke*, du *Quotidien* et de l'*Echo de Rimouski* pour le bienveillant accueil qu'ils ont fait à notre journal la *Gazette des Campagnes*, à l'occasion de sa vingt-quatrième année d'existence.

Nous remercions également ceux de nos confrères qui, d'une manière régulière et chaque semaine, ont reproduit des articles de la *Gazette des Campagnes*. C'est un moyen non-seulement de faire connaître davantage notre journal, mais aussi d'étendre l'enseignement agricole parmi les cultivateurs qui refusent de souscrire à un journal d'agriculture sous le prétexte qu'ils n'y trouvent pas de nouvelles politiques. La presse Canadienne-française se doit à elle-même de répandre, par tous les moyens possibles, le goût des choses agricoles; et le moyen d'y arriver, c'est par l'enseignement agricole.

A VENDRE.

Deux coqs Light Brahmas, chaque..... \$1.00
Cinq coqs Golden Hamburgs " 1.00
Un coq Wyandott..... 1.00

S'adresser à

HECTOR A. PROULX,

Ste Anne de la Pocatière P. Q.

REVUE DE LA SEMAINE

Chemin de fer du lac St Jean.—Il ne reste plus, paraît-il, dit le *Journal de Québec*, qu'une quinzaine de lieues du chemin de fer du lac St Jean à construire, et d'ici à un mois et demi, un chemin carrossable sera ouvert à la circulation sur ce parcours.

L'entrepreneur, M. Beemer, se hâte de faire construire cette route pour faire, dans le Saguenay, l'achat de 40.000 boîtes de foin, et d'une grande quantité d'avoine.

Le chemin de fer sera terminé jusqu'au lac St. Jean en 1887. Son terminus est maintenant fixé à la Pointe Bleue, sur la rive nord ouest du lac; mais quelques-uns voudraient que la compagnie modifiât ses arrangements de manière à placer le terminus à St-Jérôme, 25 milles en deçà de la Pointe Bleue, où se trouve un port offrant toutes les facilités désirables.

Pensons aux nôtres.—L'homme doit mourir; c'est le décret de Dieu. Après la mort, le jugement et telle est la doctrine catholique.

Le Ciel est le séjour où Dieu découvre à ses élus ses infinies perfections et les rend participants à son propre bonheur.

Le Purgatoire est le lieu où les âmes des justes achèvent de se purifier, avant d'être admises dans la possession de Dieu, car rien de souillé ne doit entrer dans le royaume du Ciel. Il ne doit durer qu'un temps.

L'Enfer est le tombeau où la justice divine ensevelit pour l'éternité la race des réprouvés. La porte en est éternellement murée. Ceux qui y tombent n'en sortent plus: O vous, qui êtes entrés dans ce lieu, a dit un poète, déposez tout espoir. Tous ceux qui quittent la vie, sans avoir quitté le péché mortel, de viennent sa proie, car ils sont éternellement morts.

Laissons l'Enfer, où il nous est impossible d'envoyer du secours à ceux qu'il dévore sans les détruire; il n'y a plus de communication entre les vivants et

ces morts. Souvenons-nous cependant de l'Enfer, pour méditer ces horreurs, bien que cela tourmente.

On serait, en effet, cruel envers soi-même, si, dans la maladie, on ne s'appliquait pas le remède qui doit guérir. Songeons donc à l'Enfer, non pour en retirer ceux qui s'y trouvent, ce qui est impossible, mais en fermer la porte à nos pauvres âmes qui risquent d'y tomber.

Au contraire, pensons au Ciel et au Purgatoire, pour penser en même temps aux nôtres qui jouissent au Ciel ou qui souffrent au Purgatoire, car avec eux nous demeurons unis. La mort, qui a séparé les corps, n'a pas séparé les âmes ; et, malgré elle, nous continuons de vivre ensemble dans une sainte communion de pensées, de souvenirs, de prières et de secours. Au Ciel, on prie pour nous ; au Purgatoire, on nous prie ; et nous, du sein de cette vallée de larmes à travers laquelle nous voyageons encore, nous tendons une main à nos amis du Ciel, pour leur demander secours, et nous abaïssons l'autre vers nos amis du Purgatoire, pour leur porter nos suffrages. Dogme bien touchant et surtout bien consolant que celui de la *Communion des saints*. Veuves affligées, pauvres orphelins, et vous tous, dans le cœur desquels la séparation a porté de cruelles douleurs, consolez-vous ! ils ne sont pas morts ceux que vous pleurez ; ils sont vivants, car ils sont immortels. Parlez leur, ils vous entendent ; demandez-leur, ils vous donnent ; donnez-leur, ils reçoivent.

Pensons donc aux nôtres, dont la Toussaint vient nous apporter le précieux souvenir. Pensons aux nôtres qui sont au Ciel.

« Je vis, dit l'apôtre saint Jean, une foule innombrable composée d'hommes de toute nation et de toute tribu, de tout peuple et de toute langue. Et personne ne pouvait les compter. » Or, parmi ces milliers et millions de noms que le saint Apôtre vit écrits dans le livre de vie, il y a, sans aucun doute, le nom de plusieurs des nôtres : c'est le nom d'une sainte mère qui a passé sa vie dans le travail, les veilles et la prière ; c'est le nom d'un bon époux, d'une épouse pieuse, qui se sont sanctifiés au sein du foyer commun par l'accomplissement de leurs devoirs chrétiens et des devoirs de leur charge ; c'est le nom d'une jeune vierge, qui a combattu l'orgueil par l'humilité, la volupté par la mortification, la cupidité par le mépris des richesses ; c'est le nom d'un petit enfant que le Ciel avait envoyé et que le Ciel a repris pour l'associer à ses anges ; c'est, dans les temps passés, le nom des aïeux qui furent forts dans la foi et qui marchèrent sans tache dans la voie du bien. Les uns et les autres ont quitté la vie, après l'avoir bien remplie et en avoir lavé les souillures ; ils sont morts près du prêtre et ils sont partis avec Dieu.

Aujourd'hui, le Purgatoire a complété leur purification, et les voilà dans le sein de Dieu. Ils sont puissants, ils sont bons, ils sont nôtres. C'est donc à eux que nous devons surtout adresser nos prières. Ils connaissent nos besoins, ils s'intéressent à nos âmes, ils nous aiment toujours. Pensons donc aux nôtres, qui sont au Ciel, et prions avec foi, plus encore avec confiance, les saints de nos familles.

Pensons aussi aux nôtres qui souffrent et gémissent dans les flammes du Purgatoire. Nous pouvons les soulager et les délivrer, car l'Eglise nous l'apprend. Si nous le pouvons, nous le devons par reconnais-

sance, par justice et par charité : par reconnaissance car ils ont été nos bienfaiteurs ; par justice, car c'est un devoir pour nous ; par charité, car ils ne sont pas seulement nos frères, ils sont encore nos amis, nos parents, nos sœurs, notre père, notre mère.

Hélas ! lorsque ces âmes ont quitté la vie, que de recommandations ne nous ont-elles pas faites ?... Vous ne m'oublierez pas ! Vous prierez Dieu pour moi ! Vous paierez les quelques dettes que je laisse ! Vous ferez offrir pour mon repos éternel le saint sacrifice de l'autel ! Vous donnerez en mon nom une aumône aux pauvres ! Et nous, alors, nous avons tout promis ; et nous, depuis, nous avons tout oublié. La main de l'ingratitude a fermé notre cœur, en même temps que la main du fossoyeur fermait la tombe de celui que nous pleurons. Ah ! pensons aux âmes des nôtres qui sont dans le Purgatoire, car elles souffrent. Elles souffrent les impressions miraculeuses mais véritables d'un feu qui les dévore. Elles souffrent d'être séparées de Dieu. Unies à lui par la grâce, elles se portent vers lui de toute la violence de leur amour ; mais séparés de Lui par le péché dont elles expient la peine, elles se voient repoussées par la sévérité de sa justice. Dieu leur sourit et les repousse : *Cruciat et amat*. Pauvres âmes ! Quel tourment !

Pensons donc à nos morts qui pleurent dans le feu, éloignés du Seigneur : par nos prières, par nos sacrifices, brisons leurs fers, ouvrons-leur les portes éternelles de la sainte patrie. Quelle joie, quelle ivresse pour eux, lorsque l'heure de la délivrance a sonné !

Pendant les jours de la terreur, un pauvre prêtre de la Vendée avait fait partie des célèbres noyades de Carrier. Echappé par miracle à la mort, il avait dû émigrer, pour sauver ses jours. Quand la paix fut rendue à l'Eglise et à la France, il s'empressa de rentrer dans sa chère paroisse. Ce jour là, le village s'était mis en fête, tous les paroissiens étaient venus au devant de leur pasteur et de leur père ; les cloches sonnaient joyeusement dans le vieux clocher, et l'église s'était parée comme au jour des grandes solennités. Le vieillard s'avancait souriant au milieu de ses enfants ; mais quand les portes du saint lieu s'ouvrirent devant lui, quand il revit cet autel, qui avait réjoui si longtemps les jours de sa jeunesse, son cœur se brisa dans sa poitrine trop faible pour supporter une telle joie ; il entonna d'une voix tremblante d'émotion le *Te Deum laudamus*. Mais ce fut le *Nunc dimittis* de sa vie sacerdotale ; il tomba mourant, au pied même de l'autel : l'exilé n'avait pas eu la force de supporter les joies du retour !...

Si telles sont les joies du retour de l'exil dans la patrie terrestre, que sont donc les joies de l'entrée du Ciel, la vraie patrie de nos âmes ! Pour les décrire il faudrait les avoir éprouvées soi-même. Pauvres exilés le long des fleuves de Babylone, comment pourrions-nous redire le cantique de Sion sur la terre étrangère ? *Quomodo cantabimus canticum Sion, in terra aliena ?*

Mais si nous ne pouvons pas redire sur la terre le cantique de Sion, espérons que nous le redirons un jour au Ciel, car la miséricorde divine est pleine de pardons. En attendant, vivons de cette espérance, et, pour la réaliser, vivons saintement. Faisons plus : prions pour les morts, car ce que nous ferons pour eux, en ce monde, nous sera rendu dans l'autre ; prions

aussi les saints, car ils sont puissants et bons. Pensons donc aux nôtres, qui ne sont plus, et, par là même, nous servirons les intérêts de notre tant pauvre mais tant chère âme, dont nous préparerons les joies éternelles. — *La Semaine Religieuse, de Montréal.*

CAUSERIE AGRICOLE

DE L'ÉLEVAGE DU CHEVAL.

(Suite)

Le pur-sang anglo-arabe.—Dans notre dernière causerie, nous avons donné l'histoire physiologique du cheval pur-sang anglais. On a cependant détourné la race anglaise de sa voie en la spécialisant, résultat tout moderne, provoqué par la passion du jeu et né de l'exagération du système auquel elle a dû ses plus grands avantages. D'un animal complet dans sa structure, on en a fait une spécialité. Dès lors son utilité générale s'est affaiblie, et la caractéristique du pur sang s'est effacée; le cheval anglais ne contient plus au même degré que l'arabe, le germe de toutes perfections, de toutes les aptitudes; il n'est plus le foyer ardent de d'une faculté très élevée, la vitesse, une vitesse extrême, et qui a droit de surprendre quand elle doit rester sans application usuelle. C'est un prodige, sans doute, qu'une race capable de courir aussi vite; mais où donc est l'utilité pratique d'un tel déploiement d'activité? Tant que cette spécialité de la course a été contenue en des limites rationnelles, la structure générale des produits n'en a pas souffert d'une manière sensible; la race a conservé sa suprématie et rempli son rôle de type supérieur de reproduction et d'amélioration; mais il n'en a plus été ainsi quand, se faisant exclusive, elle a pris à son profit la meilleure part des forces nécessaires au maintien des autres facultés et violemment détruit l'équilibre nécessaire aussi entre les qualités physiques et les qualités morales. En s'éloignant toujours plus des bonnes conditions qui ont signalé son apogée, le cheval anglais est arrivé par une pente rapide à l'état de déchéance. Cet état, gros d'inconvénients, vient de l'imperfection de la forme, le sang domine, l'étoffe manque, et la fatigue le vieillit ou la déshonore. Elle est couverte de tares osseuses qui, ajoutées aux vices ou à l'insuffisance de la forme, rendent dangereux l'emploi, comme reproducteurs, de la plupart de ses représentants, même les plus renommés. Naguère encore le petit nombre seul pouvait être accusé d'avoir cédé à l'excès, à l'abus; maintenant le grand nombre est atteint, les exceptions deviennent de plus en plus rares.

Le pur sang anglais, dans les conditions où il se trouvait, ne pouvait donc être un améliorateur universel, ce n'était qu'une spécialité, un cheval de course. Comme nous venons de le voir, le travail en ce sens a été poussé si loin, qu'il a amené la déchéance de la race, et celle-ci en périra peut-être dans un avenir qui n'est pas éloigné.

De là on a reconnu la nécessité de former une autre race pure au même degré, mais s'offrant sous une forme plus rapprochée de celle qu'il faut donner à tous les chevaux de service: c'est ce qui a donné naissance à la race anglo-arabe pure. On y est arrivé par l'union du pur sang anglais avec l'arabe. Cette

réunion a été une véritable régénération et elle a eu les meilleurs résultats. La race ainsi obtenue, à des formes harmonieuses, elle respire la force, le sang est heureusement allié à l'étoffe. Il est difficile de rencontrer une nature plus complète. Elle a une taille plus grande, le corps et les membres plus développés que l'arabe, mais elle est moins allongée que l'anglais pur. Moins tardif que le cheval arabe, et moins tardif que le pur sang anglais, le cheval pur sang anglo-arabe croît assez vite sans perdre la régularité de ses formes; moins sobre que l'arabe il est aussi moins exigeant que l'anglais; au travail il est plus résistant que l'anglais et plus fort que l'arabe.

La création de cette race a commencé par le croisement de l'anglais avec l'arabe; puis les produits les plus remarquables de ce croisement ont été alliés ensemble en faisant ce qu'on appelle l'amélioration en dedans.

Le demi-sang anglo-normand.—C'est le produit de la race normande commune avec le pur sang anglais. On en voit de différentes tailles. Moins grands et plus élancés, ils forment de très bons chevaux de selle; plus développés et plus amples, ce sont de très bons chevaux carrossiers. Ils ont la tête noble et intelligente, l'encolure bien posée et bien formée, le corsage ample et bien dessiné, l'arrière-train assez puissant, les membres bien fourrés, peau fine et souple, poil fin et court, moins de disposition à la graisse et plus de véritable énergie, couleur généralement baie, quelquefois alezane ou grise.

Race percheronne.—Le percheron a été longtemps considéré comme l'améliorateur par excellence de notre race de chevaux canadiens avec une réputation usurpée. Ce n'est pas un produit en quelque sorte spontané du sol et du climat, mais une création des circonstances sortie de la main de l'homme sous l'influence favorable pourtant du sol. On l'a dit même si indépendante du climat "qu'avec un terrain clos et du son on pourrait s'engager à faire le cheval partout." Ce n'est donc, dit M. Eugène Gayot, qu'une race factice, et non un type, comme d'aucuns l'ont écrit, comme on l'a tant de fois répété. Ce n'est pas non plus ce qu'on peut appeler une race pure, ainsi qu'on l'a souvent qualifiée aussi, car elle n'a ni ancienneté, ni homogénéité, ni constance. Dans ces premiers cinquante ans d'existence, elle a reçu, on effret, plusieurs modifications importantes dans son mélange presque incessant avec des variétés éloignées l'une de l'autre. Et cela est si vrai, si marqué, que la définition la plus complète, la plus exacte peut être qui ait été donnée au temps de sa recherche la plus empreinte, est celle-ci: *Le cheval percheron est un cheval gris.*

On distingue dans la Perche le grand et le petit percheron. Au fond, c'est bien le même cheval: la différence est toute entière dans la taille qui entraîne une différence dans les aptitudes; le premier est un cheval de gros trait et le second est apte à la voile et au trait léger. Le grand percheron a la tête longue, osseuse, parfois bombée au chanfrein; les oreilles sont longues et écartées; la ganache est grasse, empâtée; l'encolure d'ordinaire assez fournie, courte et droite; le garrot gras; le dos et les reins un peu longs; la croupe quelquefois un peu droite, mais le

plus fréquemment oblique; les hanches fortes et saillantes; les épaules charnues, droites et courbes; les fesses peu musculées; les membres longs dans leurs régions inférieures, mais garnis de crins abondants et grossiers; les articulations mal dessinées, empâtées; les tendons peu volumineux et souvent faillis sur les genoux; les sabots larges, évasés, presque plats et à talons bas. Quoiquo fauchant assez généralement du membre antérieur, le gros percheron marche mieux qu'on ne le jugerait de prime abord; son tempérament est mou, plus lymphatique que musculaire.

Le petit percheron a beaucoup de ressemblance avec la race canadienne. Vu par devant, sa tête paraît carrée; examiné de profil, sa tête se montre plutôt longue, droite et plate. L'œil est petit, encadré sous une grosse arcade; l'oreille est un peu effilée et presque toujours négligée dans sa pose. L'encolure est droite, courte, mince; la saillie du garrot généralement assez sentie; l'épaulé, quoique forte, droite et courte, se montre pourtant assez plate. A sa naissance, l'avant bras manque un peu de force. La région du rein est large et bien soutenue, accusant beaucoup de puissance. La croupe est suffisamment fournie, parfois un peu élevée et dominant le garrot; d'autres fois elle est avalée, et, dans ce cas, la queue est mal attachée. La fesse est musculée, mais point assez descendue; la cuisse, au contraire, est un peu longue et mince. Les membres sont osseux, mais un peu court-joints. Le pied est toujours bon. Le corps est ordinairement bien fait et de forme arrondie chez les sujets d'élite.

Il y a chez cette race, un principe de vigueur très remarquable, et même supérieur à ce qu'en peut supporter la machine. Le percheron, en effet, suffit à un rude labeur, à la condition que les relais soient courts et que des intervalles de repos assez rapprochés lui soient laissés autant pour reprendre haleine que pour le sustenter à nouveau. Le plus souvent l'usage du percheron commence par les genoux et les jarrets. Ces articulations, centre d'activité et du mouvement pour chaque membre, sont trop courtes pour résister à la fatigue imposée par une trop grande vitesse relative. Le percheron n'est pas bâti en trotteur rapide; pour le faire cheminer au train de course, il faut le lancer au galop. Cette allure lui donne la vitesse voulue, mais aux dépens de la durée des services.—(A suivre.)

L'élevage des moutons sur la ferme de M. Eugène Casgrain, de l'Islet.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur une annonce de M. Eugène Casgrain, concernant la vente de moutons de choix et de différentes races.

M. Casgrain a fait de l'élevage du mouton une étude spéciale jointe à la pratique sur sa ferme depuis déjà plusieurs années, et ses succès dans cette branche d'industrie agricole lui ont procuré l'avantage d'envoyer à nos expositions provinciales et des sociétés d'agriculture de comté les meilleurs sujets qui toujours ont obtenu les premiers prix. Dans le but d'améliorer davantage ses troupeaux de moutons, il fait chaque année l'achat de sujets en renommée chez les éleveurs de la province d'Ontario et d'ailleurs, et à des prix élevés.

Nous avons vu dernièrement dans les bergeries de M. Casgrain, à l'Islet, un bélier de deux ans, de la race Border-Leicester, qui a remporté, lorsqu'il était agneau, entre les mains de M. Andrew Murray, sept premiers prix; deux béliers Shropshire-downs, un de trois ans et l'autre de deux ans, tous deux achetés dans la province Ontario; un magnifique bélier Southdown, d'un an, né en Angleterre et importé au Canada par M. E. Stanford de Markam, Ont., qui a remporté le prix du troupeau sur toutes les races de moutons aux expositions provinciales d'Ontario et Sherbrooke.

Au prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*, nous publierons le relevé des ventes d'animaux à la ferme de M. Eugène Casgrain.

Exhibition de la Société d'agriculture du comté de Kamouraska.

Nous publions plus bas la liste des prix accordés aux heureux concurrents à cette exhibition agricole et industrielle qui eut lieu à Kamouraska le 30 septembre dernier, au milieu d'un concours de plus de quinze cents personnes.

Nous avons été heureux de constater que le comté de Kamouraska sait toujours conserver sa bonne réputation quant à l'élevage des chevaux et des bêtes à cornes. Pour ce qui est des moutons et des cochons, les sujets étaient peu nombreux mais de bonne qualité. Les produits de la laiterie et les grains de toutes sortes étaient remarquables, le nombre des exposants était cependant trop restreint. Dans cette lutte vers le progrès agricole, il faut que tous les cultivateurs y prennent part et qu'il n'y ait pas de place à l'indifférence quand il s'agit de nos propres intérêts.

Le département de l'industrie domestique mérite certainement une mention spéciale, et qui fait certainement honneur aux Dames du comté de Kamouraska qui savent si bien utiliser leurs moments de loisir, par la confection d'ouvrages d'utilité et de goût.

Nous devons remercier MM. les directeurs de l'attention toute particulière qu'ils ont portée aux élèves de l'école d'agriculture de Ste-Anne en les invitant à accompagner les juges dans les différents départements de l'exhibition: c'était leur procurer un nouveau moyen d'instruction, et en même temps témoigner de la bienveillante sympathie que MM. les directeurs portent aux jeunes gens qui fréquentent nos écoles d'agriculture.

Le comté de Kamouraska a tout ce qu'il faut pour arriver sûrement dans la voie du progrès agricole: ferme modèle à laquelle la Société d'agriculture doit en grande partie ses succès dans l'élevage du bétail; l'école d'agriculture qui, avec le temps, ne manquera pas de devenir une institution florissante; et la *Gazette des Campagnes* qui peut se flatter d'être une œuvre utile à la classe agricole si celle-ci veut profiter de ses enseignements. Ces trois institutions doivent être l'objet de la plus profonde considération de la part de ceux qui sont vivement intéressés à activer le mouvement agricole non-seulement dans le comté de Kamouraska, mais dans tout le pays.

Voici la liste des prix accordés:

Étalons de 4 à 12 ans.—1er prix, François Gendron, Ste Anne; 2e, Thomas Thibault, St Denis; 3e, Joseph Hadon fils Philippe, St Paschal; 4e, Alphonse Déchêne, Ste Anne.

Meilleures juments poulinières avec poulins.—1er prix, Veuve André Arton, St Pacôme ; 2e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle ; 3e, Odilon Robichaud, St Denis ; 4e, Pierre Couturier, Ste Hélène.

Poulins de 3 ans.—1er prix, Nazaire Bossé, Kamouraska ; 2e, Thomas Lévêque, St Paschal ; 3e, Alexis Richard, St Paschal ; 4e, Gaspard Robichaud ; St Denis.

Poulins de 2 ans.—1er prix, Germain Alexandre, St Pacôme ; 2e, Cyprien Lagacé, St Paschal.

Poulins de 1 an.—1er prix, Damase Bérubé, Ste Hélène ; 2e, Honoré Dionne, Rivière-Ouelle ; 3e, Honoré Chamberland, Mont-Carmel ; 4e, Thomas Thibault, St Denis.

Poulins de lait.—1er prix, Cyrien Dionne, Ecr, Rivière-Ouelle ; 2e, Odilon Robichaud, St Denis ; 3e, Gaspard Robichaud, St Denis ; 4e, Veuve André Arton, St Pacôme.

Pouliches de 3 ans.—1er prix, Damase Bérubé, Ste Hélène ; 2e, Louis Lavoie, St Denis ; 3e, Auguste Casgrain, Rivière-Ouelle ; 4e, Philippe Hudon, St Paschal.

Pouliches de 2 ans.—1er prix, Cyrien Lavoie, St Denis ; 2e, Pierre St Onge, St Philippe ; 3e, Frs Xavier Lévêque, Kamouraska ; 4e, Joseph Ouellet, St Paschal.

Pouliches de 1 an.—1er prix, Louis Lavoie, St Denis ; 2e, Gaspard Robichaud, St Denis ; 3e, Philippe Beaulieu, St Paschal ; 4e, Frs Xavier Hudon, St Paschal.

Pouliches de lait.—1er prix, Pierre Couturier, Ste Hélène ; 2e, Honoré Dionne, Rivière-Ouelle, 3e, Octave Thiboutot, Ste Hélène ; 4e, Prime St Onge, St Philippe.

Juments de 4 ans et au dessus.—1er prix, Hypolite Paradis, St André ; 2e, Damase Bérubé, Ste Hélène ; 3e, Frs Flavien Landry, Kamouraska ; 4e, Georges Picard, Rivière-Ouelle.

Bêtes à cornes pur sang, possédant un pedigree.—Taureaux de 3 ans et au-dessus.—1er prix, L'honorable Elizée Dionne, Ste Anne ; 2e, Damase Soucy, St Alexandre ; 3e, Régent Fortin, St Alexandre.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, Thadée Saindon, St Pacôme ; 2e, Auguste Casgrain, Rivière-Ouelle.

Taureaux de lait.—Prix, Régent Fortin, St Alexandre.

Vaches de 3 à 10 ans.—1er prix, Régent Fortin, St Alexandre ; 2e, Auguste Casgrain, Rivière-Ouelle.

Génisses de 2 ans.—Prix, Régent Fortin, St Alexandre.

Génisses de 1 an.—1er prix, l'honorable Elizée Dionne, Ste Anne ; 2e, Régent Fortin, St Alexandre.

Génisse de lait.—Prix, Régent Fortin, St Alexandre.

Race canadienne.—Taureaux de 3 ans et au-dessus.—1er prix, Alfred Marquis, St André ; 2e, Cyrias Ouellet, Kamouraska ; 3e, Hyacinthe Soucy, St André ; 4e, Laurent Michaud, Kamouraska.

Taureaux de 2 ans.—1er prix, Cyrias Ouellet, Kamouraska ; 2e, Hyacinthe Chamberland, St Philippe ; 3e, Charles Ouellet, Kamouraska ; 4e, Joseph Beaulieu, Kamouraska.

Taureaux de 1 an.—1er prix, Philippe Labrit, Kamouraska ; 2e, Honoré Dionne, Rivière-Ouelle ; 3e, Cyrias Ouellet, Kamouraska ; 4e, Joseph Bouchard, St Paschal.

Taureaux de lait.—1er prix, Joseph Langlais, Rivière-Ouelle ; 2e, Cyrias Ouellet, Kamouraska ; 3e, Laurent Michaud, Kamouraska ; 4e, Thadée Hudon, St Pacôme.

Vaches de 3 à 10 ans.—1er prix, Révérend C. S. Brochu, St Denis ; 2e, Laurent Michaud, Kamouraska ; 3e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle ; 4e, Adolphe Boucher, Rivière-Ouelle.

Génisses de 2 ans.—1er prix, Cyrien Lavoie, St Denis ; 2e, Cyrias Ouellet, Kamouraska ; 3e, Laurent Michaud, Kamouraska ; 4e, François Gagnon, St Denis.

Génisses de 1 an.—1er prix, Laurent Michaud, Kamouraska ; 2e, Thomas Lévêque, St Paschal ; 3e, Cyrias Ouellet, Kamouraska ; 4e, Alfred Marquis, St André.

Génisse de lait.—1er prix, Thomas Lévêque, St Paschal ; 2e, Cyrias Ouellet, Kamouraska ; 3e, Honoré Dionne, Rivière-Ouelle ; 4e, Thadée Hudon, St Pacôme.

Cochons.—Verrats de 1 an et au-dessus.—1er prix, Damase Bérubé, Ste Hélène ; 2e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle.

Verrats de l'année.—1er prix, Odilon Robichaud, St Denis ; 2e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle ; 3e, Frs Xavier Landril, Kamouraska.

Truies de 1 an et au-dessus.—1er prix, Régent Fortin, St Alexandre ; 2e, Honoré Dionne, Rivière-Ouelle ; 3e, François Gagnon, St Denis ; 4e, Damase Bérubé, Ste Hélène.

Truies de l'année.—1er prix, Hyacinthe Soucy, St André ; 2e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle ; 3e, Frs Xavier Landril, Kamouraska ; 4e, Honoré Dubé, St Denis.

Moutons.—Béliers de 2 ans et au dessus.—1er prix, Gaspard Robichaud, St Denis ; 2e, Odilon Robichaud, St Denis ; 3e, Charles Ouellet, Kamouraska ; 4e, Cyrien Lavoie, St Denis.

Béliers de 1 an.—1er prix, Hubert Pelletier, St Paschal ; 2e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle ; 3e, Gaspard Robichaud, St Denis ; 4e, Odilon Robichaud, St Denis.

Béliers de l'année.—1er Auguste Casgrain, Rivière-Ouelle ; 2e, Charles Ouellet, Kamouraska ; 3e, Odilon Robichaud, St Denis ; 4e, Gaspard Robichaud, St Denis.

Brebis de 2 ans et au-dessus.—1er prix, Charles Ouellet, Kamouraska ; 2e, Gaspard Robichaud, St Denis ; 3e, Odilon Robichaud, St Denis ; 4e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle.

Brebis de 1 an.—1er prix, Charles Ouellet, Kamouraska ; 2e, Odilon Robichaud, St Denis ; 3e, Gaspard Robichaud, St Denis ; 4e, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle.

Brebis de l'année.—1er prix, Gaspard Robichaud, St Denis ; 2e, Odilon Robichaud, St Denis ; 3e, Charles Ouellet, Kamouraska ; 4e, Honoré Dionne, Rivière-Ouelle.

Industrie agricole.—Beurre.—1er prix, Frs Xavier Landril, Kamouraska ; 2e, Cyrias Ouellet, Kamouraska ; 3e, Octave Thiboutot, Ste Hélène ; 4e, Nazaire Bossé, Kamouraska.

Graine de mil.—1er prix, Alfred Marquis, St André ; 2e, Odilon Robichaud, St Denis ; 3e, Hyacinthe Chamberland, St Philippe.

Blé.—1er prix, Alexis Richard, St Paschal ; 2e, Frs Xavier Landril, Kamouraska ; 3e, George Pelletier, St Paschal.

Seigle.—1er prix, Charles Ouellet, Kamouraska ; 2e, Joseph Soucy, St Paschal ; 3e, Honoré Dubé, St Denis.

Pois.—1er prix, Nazaire Bossé, Kamouraska ; 2e, Flavien Dubé, St Denis ; 3e, Joseph Picard, Rivière-Ouelle.

Avoine.—1er prix, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle ; 2e, Eusèbe Gagnon, Rivière-Ouelle ; 3e, Joseph Lévêque, Rivière-Ouelle.

Orge.—1er prix, Flavien Dubé, St Denis ; 2e, Frs Xavier Landril, Kamouraska ; 3e, Damase Bérubé, Ste Hélène.

Tabac en feuilles.—1er prix, Charles Ouellet, Kamouraska ; 2e, Joseph Dancos, St Paschal ; 3e, Joseph Soucy, St Paschal.

Sucre d'érable.—1er prix, Alexis Richard, St Paschal ; 2e, François Xavier Desjardins, St Pacôme ; 3e, Germain Alexandre, St Pacôme.

Fromage.—1er prix, François Gendron, St Anne ; 2e, Joseph Soucy, St Philippe ; 3e, Alfred Marquis, St André.

Eroffs croisée foulée.—1er prix, Pierre Dancos, St Paschal ; 2e, Nazaire Bossé, Kamouraska ; 3e, François Gagnon, St Denis.

Petite étoffe pure laine.—1er prix, François Bossé, Kamouraska ; 2e, Alfred Marquis, St André ; 3e, Nazaire Bossé, Kamouraska.

Flanelle pure laine.—1er prix, Nazaire Bossé, Kamouraska ; 2e, Pierre Dancos, St Paschal ; 3e, Octave Thiboutot, Ste Hélène.

Toile.—1er prix, Joseph Dancos, St Paschal ; 2e, Octave Thiboutot, Ste Hélène ; 3e, Nazaire Bossé, Kamouraska ; 4e, Flavien Dubé, St Denis.

Couvre-pieds tout laine.—1er prix, Octave Thiboutot, Ste Hélène ; 2e, Pierre Dancos, St Paschal ; 3e, André Ouellet, Ste Hélène.

Couvre-pieds en coton ou laine et coton.—1er prix, Antoine Gay, Rivière-Ouelle ; 2e, Nazaire Bossé, Kamouraska ; 3e, Frs Xavier Desjardins, St Pacôme.

Paire de convertes en laine.—1er prix, Joseph Dancos, St Paschal ; 2e, Théophile Daris, St André ; 3e, Octave Thiboutot, Ste Hélène ; 4e, Pierre Dancos, St Paschal.

Bas de laine.—1er prix, Joseph Dancos, St Paschal ; 2e, André Ouellet, Ste Hélène ; 3e, Joseph Picard, Rivière-Ouelle ; 4e, Pierre Dancos, St Paschal.

Grands châles en laine.—1er prix, Nazaire Bossé, Kamouraska ; 2e, François Bossé, Kamouraska.

Petits châles en laine.—1er prix, François Bossé, Kamouraska ; 2e, Nazaire Bossé, Kamouraska ; 3e, Joseph Dancos, St Paschal.

Etoffe légère pour homme.—1er prix, François Bossé, Kamouraska ; 2e, Nazaire Bossé, Kamouraska ; 3e, Pierre Dancos, St Paschal.

Prix offerts par Chs B. Blondeau, 6er., M. P. P.—Plus belle jument poulinière avec poulins.—Prix, Cyprien Dionne, Rivière-Ouelle.

Plus belle vache à lait.—Prix, Honoré Dionne, Rivière-Ouelle.

Ouvrage en tricot de laine du pays.—1er prix, Pierre Dancos, St Paschal ; 2e, Joseph Dancos, St Paschal.

Tapis à plancher.—1er prix, Pierre Dancos, St Paschal ; 2e, Joseph Chamberland, Rivière-Ouelle.

Couvre-pieds en petites pièces.—1er prix, Hyacinthe Chamberland, St Philippe ; 2e, Pierre Dancos, St Paschal.

Choix des aides agricoles.

On doit prendre en considération le choix des aides ou serviteurs sur une ferme, si l'on veut en retirer de grands avantages.

Choix des aides.—C'est à eux que sont confiés les troupeaux, les attelages, les instruments, les récoltes, c'est à dire des valeurs considérables qui peuvent courir les plus grands risques, éprouver de graves avaries, et même périr entièrement par suite de négligence et d'impéritie. Il est donc de la plus haute importance de choisir ses aides avec tout le discernement possible. Les qualités qu'on doit rechercher en eux, c'est avant tout la *probité* et l'attachement aux intérêts de l'établissement. Sans ces qualités, le propriétaire se voit obligé de prendre une foule de précautions et d'établir des moyens de surveillance qui le tiennent constamment en soupçon, l'empêchant de se livrer à des améliorations utiles, et occasionnent des charges et des frais qui grèvent inutilement la production. Quelle que soit d'ailleurs la vigilance, elle ne saurait jamais prévenir toutes les soustractions ni faire naître le zèle, une conscience et sans probité. La *moralité* qui exclut les habitudes d'ivrognerie et de débauche n'est pas moins à rechercher. Un seul agent de mauvaise conduite peut porter le désordre et le trouble dans tout le personnel d'une ferme.—L'*intelligence* et l'instruction complètent les qualités principales auxquelles il faut tenir. Les hommes ignorants sont trop souvent opiniâtres, indociles, difficiles à diriger, et imbus de préjugés qu'il est impossible d'extirper.—Quant aux qualités physiques, c'est l'*habileté*, la *force*, l'*énergie* unie à l'*activité*, qu'il faut rechercher. Quand les circonstances le permettent, il est bon de faire choix de jeunes gens intelligents, exempts encore de préjugés et de dispositions vicieuses, appartenant à des familles honnêtes et laborieuses, et de les dresser suivant les besoins de l'établissement. On ne manque pas, dans les campagnes, de trouver des hommes capables de former de bons chefs et de bons travailleurs, si on sait les placer au poste qui leur convient.

La production du bétail.

Nous ne devons pas craindre de pousser à la production du bétail, car le bétail augmente la fécondité du sol pour la production des céréales.

Le plus grand nombre de nos cultivateurs ne comprennent pas cela, et c'est tout simple: ils ont des animaux qui se vendent beaucoup au-dessous de la valeur des fourrages consommés; ils ne peuvent donc croire qu'ils ont intérêt à augmenter le nombre de leurs animaux. D'où cela vient-il? C'est qu'ils ne connaissent pas la conformation propre à chaque animal pour produire économiquement du travail, de la viande ou du lait: donnez-leur cette connaissance, et vous verrez bientôt les troupeaux de nos fermes prendre une valeur plus considérable.

Que voit-on dans la plupart de nos exploitations rurales? des vaches sans qualité laitière, des bœufs sans aptitude à prendre la graisse, des chevaux sans énergie pour le travail. Qui s'oppose à l'amélioration de ces animaux? des préjugés sur la race, la conformation et la couleur. En détruisant ces préjugés, on ac-

croitra les richesses animales, et on augmentera la fécondité du sol qui, seule, peut donner l'aisance et le bien-être aux cultivateurs.

Ne croyez pas que cela soit si difficile; il suffit d'attirer l'attention des cultivateurs sur les points que nous venons d'indiquer, d'éveiller l'esprit d'observation qui malheureusement fait défaut et nous les verrons prospérer à l'aide d'une pratique plus intelligente. Quand nous leur aurons appris à bien choisir les animaux, disons leur et répétons à satiété que le bétail qui coûte le plus est celui qu'on alimente avec parcimonie, avec trop de ménagement. Si l'on parvient seulement à les convaincre de cela, nous aurons rendu un immense service à l'agriculture; car *l'agriculture c'est le bétail.*

Les panais pour la nourriture des animaux.

On emploie sous deux états les panais pour la nourriture des animaux: 1o. à l'état de crudité; 2o. après leur avoir fait subir la cuisson.

À l'état de crudité, les panais conviennent parfaitement aux chevaux, aux bêtes à cornes et aux cochons. Ils peuvent même, à cet état, remplacer en grande partie l'avoine pour les chevaux soumis à des travaux fatiguants.

Il faut convenir cependant que l'usage des panais n'est pas toujours sans danger. Quand on les donne en grande abondance à la fois, ils occasionnent, chez le cheval surtout, des indigestions souvent aussi mortelles que celles produites par l'usage du trèfle. Un autre inconvénient, c'est qu'en hiver, et quand l'eau de végétation contenue dans la racine devient âcre, si on la donne crue aux chevaux, il apparaît chez eux, au bout de quelques jours des ophthalmies (affections inflammatoires de l'œil) internes très intenses, et si les animaux ont une prédisposition à contracter la fluxion périodique des yeux, cette affection ne tarde pas à se déclarer chez eux.

Le seul moyen de guérir ces sortes d'ophthalmies est de supprimer l'usage des panais pendant quelque temps et de lotionner les yeux, plusieurs fois par jour, avec une lotion adoucissante, calmante.

L'usage des panais, à l'état de crudité, est moins dangereux pour les bœufs, les vaches et les cochons que pour le cheval. Cette racine, donnée aux vaches laitières en quantité suffisante, augmente chez elles la sécrétion lactée. Le lait est plus *butireux*. La crème est épaisse et affecte une couleur jaunâtre. Le beurre qu'on en retire est aussi d'une couleur jaune, d'un goût exquis, et est très recherché par les gourmets et le commerce.

Les panais ne sont ordinairement soumis à l'action de la cuisson qu'en hiver et quand on veut pousser promptement à la graisse les animaux qu'en font usage. On les donne alors délayés dans l'eau.

Choses et autres.

L'exhibition agricole et industrielle de la Société d'agriculture No 2 du comté de Charlevoix.—À l'occasion de cette exhibition qui a eu lieu le 3 novembre courant, nous lisons l'extrait suivant d'une lettre adressée au *Quotidien*:

"L'exposition agricole de notre comté a lieu aujourd'hui à la Baie St-Paul. La température s'est montrée propice et un grand nombre de cultivateurs y assistaient.

" Les ouvrages domestiques, tissus en laine, coton, étaient très remarquables et font honneur aux dames de Charlevoix.

" M. Lesage, député ministre de l'Agriculture, M. J. A. Couture, surintendant de la Quarantaine et M. Tarte avaient été priés par la société d'agriculture d'agir en qualité de juges.

" L'exposition terminée, ces messieurs ont adressé la parole à près de mille personnes qui s'étaient rendues pour prendre part à l'exposition.

" Le même jour, les paroissiens de la Baie St-Paul célébraient la fête de leur vénérable curé, le Rév. M. Beaudet. Plusieurs de ses confrères lui présentèrent leurs souhaits de prospérité et de longue vie : Le soir, il y eut au Convent des Dames de la Congrégation, une magnifique soirée dramatique et musicale.

" M. Beaudet est un grand amateur du progrès agricole. Il est le président de la société d'agriculture, No 2, du comté de Charlevoix et s'occupe activement de culture."

Le cercle agricole de Piopolis.—Le Pionnier de Sherbrooke informe que c'est le Cercle Agricole de Piopolis qui a remporté le premier prix à la dernière exposition de Sherbrooke pour la meilleure collection de produits récoltés sur la terre neuve, parmi les souches et dans des terrains qui n'ont jamais été labourés.

Nous offrons nos plus chaleureuses félicitations aux membres et officiers de cette belle société, dont Piopolis doit être fier.

Le prix accordé consiste en la somme \$20. Il était donné par M. R. H. Pope, de Cookshire, fils de l'Hon. Ministre des Chemins de fer.

L'exemple d'une bonne culture et la lecture des journaux.—Nous empruntons à la Revue Canadienne l'extrait suivant d'un article très intéressant sur les paroisses du Nord et intitulé "Le Nord:"

" Il n'y a rien comme l'exemple pour exercer une influence sur les habitants. Nos paysans ne lisent pas ou lisent peu. Aujourd'hui pourtant tous les fils ou filles de cultivateurs savent lire, mais ils n'aiment pas la lecture assez pour l'entendre ou la faire faire après des journées de fatigue ; et puis, par une fausse économie, ils ne veulent pas s'abonner à un journal d'agriculture. Pourtant aujourd'hui ces journaux sont à la portée de leurs bourses. A part les journaux spécialement consacrés à l'agriculture, la plupart des publications quotidiennes ont une édition appropriée à leurs ressources. Pour un prix très modique, ils pourraient acquérir des connaissances dont une seule leur rapporterait plus que le prix de leur abonnement. Mais ils ne veulent pas ou du moins la presque totalité d'entre eux ne veut pas se soumettre à ce sacrifice.

" Il y a d'ailleurs un préjugé parmi ces gens qui flatte singulièrement le manque d'énergie sous ce rapport, c'est que les livres n'apprennent rien à l'agriculteur et qu'il n'a besoin que de pratique. Ils pensent, où ils feignent de croire, qu'il y a plus d'avantage de tâtonner des années durant, ou à interroger son voisin pour apprendre à bien faire une chose que de consulter un livre qui est le fruit des expériences d'un grand nombre d'hommes de savoir. Il y a des journaux et des livres qui sont à la portée de tous, et les hommes de profession devraient se faire un devoir de les indiquer à leurs co-paroissiens.

" Et puis il y a encore mieux à faire. C'est de prêcher d'exemple. Nos habitants croient à ce qu'ils voient. Il n'y a pas que nos canadiens qui imitent Saint Thomas, exigeant pour croire, de toucher aux plaies de son Maître. Il est raconté quelque part que Franklin, s'étant évertué inutilement à faire comprendre à ses compatriotes (des américains pourtant) que le plâtre avait un effet merveilleux sur les prairies artificielles, eut la fantaisie d'écrire au printemps sur une prairie en déclin et donnant sur le chemin passant : " Ceci est plâtré. " Quand le foin commença à croître on distinguait parfaitement du chemin, et par la couleur plus foncée et par l'abondance de l'herbe, cette assertion qui était par elle-même une preuve de l'excellence du procédé.

" Eh bien, nos cultivateurs en trop grand nombre, soit par manque de temps, soit par fatigue, soit par répulsion ne lisent pas. Il faut faire comme Franklin : pratiquer au milieu d'eux, leur faire voir les résultats de tel ou tel procédé, de tel ou tel engrais. Et encore est-il qu'il faut leur pointer ces choses du doigt, car autrement ils ne les verront pas ou sembleront ne pas les voir. Voyez plutôt, tout le monde remarque bien dans une prairie, ou dans un champ de grains, des touffes plus fortes, plus foncées, plus élevées les unes que les autres : et en examinant il est facile de constater qu'elles empruntent leur vigueur au voisinage d'une bouse, d'un peu de cendre,

d'une carcasse, d'un os, de l'eau de savonnage, d'une corne, d'un sabot de cheval, etc. Et pourtant vous voyez, à la porte des écuries, se détériorer le fumier découvert, dont les gaz sont pompés par le soleil et dont le jus coule dans les fossés. Vous voyez fréquemment ou plutôt généralement se perdre les ossements, les déchets de cuisine, les eaux de vaisselle et de lavage et les cendres de toute espèce. Il faut non seulement le dire à nos agriculteurs, mais leur faire comprendre que la terre engraisée produit deux, trois et quatre fois plus, et qu'une tonnerre de fumier ou de cendre qui coûte vingt-cinq centins, doit rapporter cinquante, soixante-quinze centins ou une piastre."

RECETTES

Bains de pieds.

Les bains de pied sont toujours administrés pour détourner le sang qui se porte trop abondamment vers la tête ou la poitrine. On les prend donc très chauds, en observant d'en augmenter par degrés la chaleur et on les aiguise ordinairement de substances irritantes, qui doublent leur effet, telles que les cendres de bois, le sel, le vinaigre, la soude, la potasse et surtout la farine de moutarde.

On emploie à peu près quatre onces de farine de moutarde pour un seau d'eau. Gardez-vous bien d'ajouter du vinaigre à ce bain de pied, car vous détruiriez l'effet utile de la moutarde.

Enlever la rancidité du beurre.

Il faut le battre ou le pétrir dans une quantité d'eau suffisante, contenant dix à quinze gouttes de chlorure de chaux par livre de beurre : laissez le beurre en repos pendant deux heures, puis pétrissez-le de nouveau dans de l'eau. Il sera même bon de réitérer ce lavage deux fois, en changeant chaque fois l'eau.

AVIS.

Avis public est par le présent donné par la Compagnie d'assurance mutuelle contre le feu des comtés de Rimouski, Témiscouata et Kamouraska, que Antoine C. Verreault, agent d'assurance, n'a plus le droit de prendre des risques ou applications pour la dite Compagnie. Tous ceux qui désirent prendre des assurances dans la dite Compagnie sont priés de se conduire en conséquence, car la Compagnie ne sera nullement responsable des transactions faites avec le dit Verreault.

Par ordre,

F. F. ROULEAU, Secrétaire.

Rimouski, 8 novembre 1886.

N. B.—On a besoin d'agents. Une bonne commission sera accordée. Nulle autre personne que le Trésorier de la Compagnie n'est autorisée à retirer les répartitions ordonnées par elle.

F. F. R.

A Vendre.

MOUTONS ET GOGHONS.

| | |
|---|---------|
| Un agneau Shropshire..... | \$10.00 |
| Deux " " chaque..... | 8.00 |
| Deux do 4 do do..... | 5.00 |
| Un Schropshire de 2 ans, importé d'Ontario de J. Miller | 20 00 |
| Un agneau Border-Leicester..... | 8.00 |
| Un agneau Cotswold-Leicester..... | 6.00 |
| Deux beaux agneaux Yorkshire-Leicester, chaque..... | 10.00 |
| Deux agnelles Yorkshire-Leicester, chaque..... | 8.00 |
| Deux brebis Cotswold, de deux ans, chaque..... | 12.00 |
| Deux brebis Cotswold, d'un an, chaque..... | 12.00 |
| Une truie Berkshire, 2 mois..... | 4.00 |
| Trois verrats do do..... | 4.00 |

S'adresser à

E. CASGRAIN, Arpenteur,

L'Islet, P. Q.

A Vendre
MOUTONS
COTSWOLD et SOUTH-DOWN

COTSWOLD :

| | |
|---------------------|------|
| Béliers No 1 | \$25 |
| Béliers No 2 | \$20 |
| Béliers No 3 | \$15 |
| Brebis No 1 | \$20 |
| Brebis No 2 | \$15 |
| Brebis No 3 | \$10 |
| Béliers extra | \$35 |
| Brebis extra | \$25 |

SOUTH-DOWN :

| | |
|---------------------|------|
| Béliers No 1 | \$25 |
| Béliers No 2 | \$20 |
| Béliers No 3 | \$15 |
| Brebis No 1 | \$20 |
| Brebis No 2 | \$15 |
| Brebis No 3 | \$10 |
| Béliers extra | \$35 |
| Brebis extra | \$25 |

S'adresser à

HECTOR A. PROULX,
Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

A VENDRE

BETAIL Ayrshire,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,
16, Rue St Jacques, MONTREAL

Poulets "Langhans" à vendre.

Le soussigné offre en vente de magnifiques poulets de la race "Langhan" hautement appréciée par les éleveurs de volailles.
S'adresser à

P. THEM. DUPONT, Notaire,
Village des Aulnaies P. Q.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1886---Arrangement pour la saison d'été---1886

Le et après lundi, 14 juin 1886, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

| | |
|---|-------------|
| Pour Lévis..... | 12.13 A. M. |
| Pour Lévis..... | 11.03 A. M. |
| Pour St-Jean et Halifax..... | 10.37 A. M. |
| Pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie ... | 5 05 P. M. |
| Pour Lévis..... | 5.05 P. M. |
| Pour la Rivière-du-Loup..... | 9.35 P. M. |

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., 8 juin 1886.

L. A. LANGLAIS, AVOCAT, de Fraserville, P. Q., suit les Cours de Rimonski, de Kamouraska et de Montmagny. Il s'occupe de prêts d'argent hypothécaires et autres.

A vendre à Deschambault

Un magnifique taureau demi-Durham, de trois ans. Le propriétaire a obtenu pour cet animal, trois premiers prix aux expositions agricoles de la Société d'agriculture du comté de Portneuf. S'adresser à

SAMUEL PAQUIN, Deschambault, P. Q.

Taureau Ayrshire pur-sang à vendre.

Le soussigné offre en vente un taureau Ayrshire, pur-sang, de cinq ans. Cet animal a été hautement apprécié par les connaisseurs, à la dernière exposition agricole du comté de Kamouraska, et ce serait une bonne acquisition à faire de la part d'une société d'agriculture voulant se procurer un reproducteur de race Ayrshire. Aussi à vendre, un cochon de race Berkshire.—S'adresser à

RÉGENT FORTIN,

St-Alexandre de Kamouraska.

AUX CULTIVATEURS !

Qui désirent se procurer les instruments les mieux adaptés pour la culture de ce district, ils trouveront les articles suivants :

Arrache pierres et Souches, Aiguiseur de Faulx, Arrache patates les plus modernes, Arrosoirs ou distributeurs d'engrais liquide.

Bouleverseurs à deux chevaux, Brouettes, Barattes de toutes grandeurs.

Charrues de fonte durcie et trempée, Charrues d'acier meilleurs modèles, Charrue sous-sol, Charrues tournantes en versoir mobile pour côteaux, Charrues à double versoir pour binage, Charrues Sulky, Charrues à trois sillons, Crevoirs, Cribles ordinaires et Cribles séparateurs, Coupe légumes, Cultivateurs assortis avec sarceleurs et rancheuseurs.

Faucheuses pour un et deux chevaux améliorées Faneuses, pour étendre le foin.

Fourneaux agricoles de 30 à 75 gallons.

Godendard et Machine à scier les bûches.

Herses rotatoires, Herses carrées pour un et deux chevaux, Herses améliorées à charnière, Houe et Cultivateur à roues; Houe à la main, Rache-paille (assortis) s'aiguissant lui-même,

Leviers pour graisser les roues de voitures, Laveuses mécaniques (assorties).

Moissonneuses les plus améliorées, Machines à battre, système Gray, pour un et deux chevaux, Machines pour semer les patates, couper les germes, combinées, Manipulateur mécanique pour le beurre.

Presse à foin.

Rateaux à cheval améliorés, Rouleaux de jardins, Rouleaux de champs pour un ou deux chevaux, avec appareil pour semer la graine de mil.

Semoirs graines de jardin, à Semoirs à la volée, Semoirs combinés pour grain et graine de mil, Scies rondes s'adaptant à un pouvoir quelconque.

Teneur de sac pour empocher, Tombereaux écossais, Tombereaux pour étendre le fumier, etc, etc.

AUSSI : pièces pour réparations de toutes espèces d'instruments agricoles. Et Balances pour municipalités pour peser le foin, etc.

CHEZ

CHARLES T. COTÉ.

Gérant de la Cie Manufacturière de Québec.

Fabrique à La Canardière.

On devra s'adresser à l'avenir à

F. ALFRED ST-LAURENT

No 17 Rue St Jacques, QUEBEC